



L'articulé

SOMMAIRE

Mot du président	02
Chronique PRATICO-PRATIQUE	06
Calendrier scientifique 2012-2013	10
Fiducie familiale	13
Album photos	14

VOLUME 31 – NO 3



La vérité *sur les boissons sucrées*

Malgré une consommation relativement stable durant plusieurs décennies, les apports en sucre sous toutes ses formes ont atteint un sommet vers la fin du 20^e siècle. Parmi tous les aliments, ce sont les **boissons gazeuses** qui constituent la **plus importante source de sucres consommés**¹. Ces dernières, ainsi que toutes les boissons et cocktails de fruits, limonades, boissons énergisantes, boissons pour sportifs et eaux vitaminées, semblent avoir conquis la planète; elles sont **disponibles partout**. Ces boissons sont offertes en une multitude de saveurs, formes et utilités, toutes plus attrayantes pour les consommateurs. Elles sont généralement présentées comme étant bénéfiques, alors que leur consommation serait associée à plusieurs aspects négatifs. Les prochains paragraphes exposeront d'abord le phénomène de surconsommation, dont certains nient l'existence, l'impact de leur consommation sur la santé des individus et finalement, les effets distincts des boissons énergisantes, des boissons pour sportifs et du lait au chocolat.

AMÉLIE CHAREST, DT.P., M.SC.
Chargée de cours à la Faculté de Médecine dentaire
et professionnelle de recherche à l'Institut des nutraceutiques
et des aliments fonctionnels de l'Université Laval.

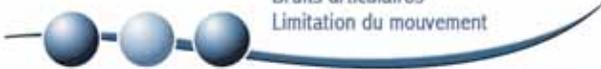
suite de l'article p. 3 →



Julie Pelletier phT, FCAMPT

VOS CLIENTS ONT DES PROBLÈMES DE MÂCHOIRES ?

Symptômes fréquents : Douleurs à la mâchoire
Bruits articulaires
Limitation du mouvement



Notre clinique est l'une des rares au Québec qui soit spécialisée dans le traitement des dysfonctions de la mâchoire. Quelques-unes de nos techniques utilisées depuis 17 ans :

- Thérapie manuelle orthopédique (ATM et cervical)
- Ostéopathie crânienne
- Électrothérapie
- Rééducation musculaire

Contactez-nous dès aujourd'hui
Tél.: 418 661-1717

1900, ave Mailloux
Local 240, Québec



Clinique de
physiothérapie Mailloux
www.physiotherapie.ca

HENRY SCHEIN®

FOURNITURES
ÉQUIPEMENT
SERVICES
TECHNOLOGIE

www.henryschein.ca 1.800.263.3621

130-2180 rue Cyrille-Duquet
Ste-Foy, QC
G1N 2G3

Nous vous aiderons à réussir



PRÉSIDENT

D^r SERGE-ALEXANDRE BELLAVANCE

TRÉSORIER

D^r PIERRE MACCABÉE

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

D^r FRANÇOIS WILSON

D^r LISE MUNGER

D^r CARL BOUCHARD

D^r LUC VEILLEUX

ACTIVITÉS SOCIALES

D^r KARINE JOUBERT

D^r BENOIT SIMARD

SANTÉ PUBLIQUE

D^r ROGER BÉLANGER

BULLETIN

D^r RENÉE GENDRON

D^r KATIA SAVIGNAC

COMITÉ TECHNOLOGIES

D^r CHARLES-ANTOINE HUDON

D^r SERGE-ALEXANDRE BELLAVANCE

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

ANNA BILODEAU

BIENVENUE AU NOUVEAU MEMBRE

D^r JEAN ROUTHIER

SOCIÉTÉ DENTAIRE DE QUÉBEC

3291, chemin Sainte-Foy, bureau 252

Québec (Québec) G1X 3V2

Tél.: 418 656-6060

Fax : 418 656-1939

Courriel : info@sdq.ca

Pour joindre le bureau de la Société Dentaire de Québec, vous pouvez contacter Mme Anna Bilodeau tous les jeudis, entre 9h et 12h.

CONCEPTION GRAPHIQUE CORRECTION D'ÉPREUVES

Lynda Dionne infographiste

Tél.: 418 455.3247

Fax : 418 623.6043

ld@mediom.com



Le mot du président



Chers membres,

Merci pour la belle saison 2011-2012. Pour les gens présents au souper de clôture, c'était un plaisir de vous voir et je crois parler au nom de tous en disant que c'était un franc succès! Merci à toute l'équipe du Yuzu resto-club qui a su nous recevoir avec brio. C'est traditionnellement à cette occasion que s'effectue la passation des pouvoirs à la présidence de la Société Dentaire mais cette année nous avons fait une petite entorse à la tradition et c'est avec plaisir que j'ai accepté le poste de président pour l'année scientifique 2012-2013.

Au menu pour l'année qui vient, on vous offre quelques nouveautés. En plus d'un calendrier scientifique bien rempli, nous aurons la conférence de lancement à la Baie de Beauport, un site enchanteur bordant le fleuve, avec les chirurgiens buccaux de l'équipe de l'Enfant-Jésus. Aussi, ne manquez surtout pas la conférence-souper de Richard Béliveau, docteur en biochimie. Finalement, pour vous mettre l'eau à la bouche, nous vous proposons un « Ski and Learn » au nouvel Hôtel La Ferme de Baie-Saint-Paul au début février 2013. Ce ne sont là que quelques-unes des activités mises sur pied par votre comité pour votre plus grand plaisir.

N'oubliez pas de remplir votre coupon d'inscription à la SDQ afin de profiter d'un tarif préférentiel. Je tiens aussi à remercier nos commanditaires qui nous permettent de vous offrir des conférences d'une grande qualité pour un tarif minime et ce, saison après saison.

Pour terminer, je vous souhaite à tous de profiter de l'été afin de prendre quelques jours pour vous et vos proches. Profitez-en pour leur dire que vous les appréciez et revenez-nous reposés et en forme pour entreprendre la nouvelle saison scientifique.

Bon été et au plaisir de vous revoir dès septembre!

D^r SERGE-ALEXANDRE BELLAVANCE
Président SDQ

sd Société
Dentaire
de Québec

l'articulé

La vérité

sur les boissons sucrées

SURCONSUMMATION CONTROVERSÉE

L'apport en sucres est encouragé par l'industrie alimentaire dont le souci principal demeure le profit généré. Or, de nombreuses études ont démontré de façon concrète les conséquences néfastes d'une consommation accrue de ce type de breuvage. Leur consommation contribue à l'apparition d'un **déséquilibre dans les apports alimentaires**. Les boissons sucrées sont donc considérées être parmi les responsables de l'apparition de l'obésité et autres maladies qui en découlent.

Certains disent qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer puisque l'apport de sucres ajoutés des canadiens, estimé entre 10 % et 13 % de l'énergie totale², serait inférieur aux recommandations de Santé Canada soit une consommation maximale de 25 % de l'énergie. Toutefois, selon l'Organisation mondiale de la santé, les sucres ajoutés ne devraient pas correspondre à plus de 10 % de l'apport calorique quotidien et plusieurs experts jugent que la consommation de sucres transformés devrait se situer sous la barre du 10 %. D'autres affirment que la situation s'améliore puisque les statistiques démontrent que la consommation de boissons gazeuses a diminué au cours des dernières années³. Il ne faut pourtant pas se réjouir; cette baisse de popularité s'explique entre autre par l'**apparition** sur le marché de **nouvelles boissons sucrées** dont la consommation a quant à elle augmentée. Plusieurs amateurs de boissons gazeuses se sont tout simplement tournés vers d'autres produits aussi néfastes pour leur santé.

IMPACTS SUR LA SANTÉ

Il a été clairement démontré que les boissons sucrées contribueraient, avec l'inactivité physique et une mauvaise alimentation globale, au développement de problèmes de santé. Les **calories** fournies par les boissons sucrées **ne sont généralement pas compensées** par la diminution de l'ingestion des autres aliments puisque la consommation de liquides, même caloriques, s'avère **moins rassasiant** que la consommation d'aliments solides. Les formats gigantesques vendus sont aussi problématiques,

les quantités consommées étant élevées. Cette surconsommation de boissons sucrées aurait contribué à l'**épidémie d'obésité**, particulièrement chez les enfants qui en sont friands. La prise régulière de boissons sucrées entraînerait également, chez les grands consommateurs, une augmentation importante du risque de **diabète de type 2 et du syndrome métabolique**.

Par ailleurs, plusieurs boissons disponibles sur le marché sont sucrées avec du **sirop de maïs à haute teneur en fructose**. Les études cliniques ont démontré que lorsqu'il est consommé en grande quantité, le sirop de maïs augmente davantage la **synthèse des acides gras et le taux sanguin de triglycérides** que le sucre blanc⁴. Aussi, des études cliniques préliminaires ont montré que le fructose pourrait contribuer au gain de poids car il aurait des effets indésirables sur le taux sanguin de leptine et de ghréline, deux hormones liées à la satiété⁵. Il contribuerait également davantage à l'apparition de l'**obésité viscérale** et à une augmentation de la quantité de gras stockés dans le foie. Des études chez l'animal ont également montré que la consommation excessive de fructose entraînerait une résistance à l'insuline, une intolérance au glucose et de l'hypertension^{6,7}.

Outre les problèmes reliés à l'obésité et à la santé en général, la consommation de boissons sucrées n'est pas non plus favorable à une bonne santé dentaire; le sucre présent dans ces boissons favorise le développement de **caries**. L'acidité de certaines de ces boissons, ainsi que les colorants et agents de conservation dont l'acide phosphorique contenu dans les colas, sont susceptibles de tâcher les dents et d'abîmer leur émail. Ces effets indésirables sont davantage observables puisque ces boissons sont généralement **consommées sur une longue période** et que le fait de les siroter augmente le temps de contact des produits avec les dents. Il a également été proposé qu'en consommant plus de boissons sucrées, certains ont tendance à **boire moins de lait, se privant ainsi de plusieurs nutriments favorables** à une bonne santé dentaire.

suite p. 4 →

De façon à réduire la quantité de glucides consommés, plusieurs personnes se tournent vers des boissons sucrées aux édulcorants de synthèse. Les autorités canadiennes et américaines les considèrent **sans effet nocif** pour la santé si la dose consommée n'excède pas la dose journalière tolérable, qui varie d'un édulcorant à l'autre. Malgré tout, leur consommation est controversée, puisque quelques études chez l'animal ont observé une augmentation du risque de cancer. Le problème est que les édulcorants sont utilisés dans une foule de produits transformés. En plus, ils **entretiennent le goût sucré** et amènent certaines personnes à **manger davantage**. Ils sont donc à consommer avec **modération**.

BOISSONS ÉNERGISANTES ET BOISSONS POUR SPORTIFS

Un autre aspect négatif est l'effet de dépendance généré par certaines de ces boissons, comparable à celle d'une drogue. Les produits les plus susceptibles de créer ce type d'accoutumance seraient les boissons énergisantes. En plus du sucre ajouté, elles renferment plusieurs ingrédients qui peuvent perturber l'organisme, à plus forte raison si consommées par des enfants. Certaines boissons énergisantes contiennent une quantité de caféine dépassant la dose journalière recommandée pour un adulte en santé de 400 mg de caféine (la dose recommandée pour un enfant âgé de 10 à 12 ans est de 85 mg par jour). Devant consommer de plus en plus de caféine pour ressentir les effets du début de l'utilisation du produit, certains individus en consomment souvent plus d'une par jour et ingèrent **des doses de caféine très élevées**. En plus, les quantités réelles de caféine contenues dans les boissons sont parfois plus élevées que celles indiquées sur les emballages, puisque la caféine peut se retrouver sous d'autres formes telles que le guarana ou le yerba maté, sans pour autant être calculée dans la quantité de caféine totale contenue dans le produit. La caféine en forte dose peut entraîner chez certaines personnes de la nervosité, de l'anxiété, de l'agitation, des tremblements, des problèmes gastro-intestinaux, de la déshydratation, de l'insomnie, une **augmentation de la fréquence cardiaque** et ultimement un arrêt cardiaque; et pour les personnes qui en sont dépendantes, elle peut également occasionner des symptômes de sevrage tels que fatigue, étourdissement et irritabilité.

En plus de la caféine, les boissons énergisantes contiennent d'autres ingrédients qui, lorsque consommés en grande

quantité, peuvent être néfastes sur la santé. C'est le cas de la **taurine**, acide aminé présent naturellement dans l'organisme, jouant un rôle dans de nombreux processus physiologiques, qui serait soupçonné de **dérégler la synthèse protéique** si consommé en forte dose. Le **ginseng**, une plante fréquemment employée dans les recettes de breuvages énergisants pour son effet possible sur les capacités de mémorisation, serait quant à lui susceptible d'interagir avec certains médicaments comme la Wafarine et les hypoglycémiant, en plus d'occasionner **des effets secondaires** comme la diarrhée, l'hypertension artérielle, de l'insomnie et de l'irritabilité si consommé de façon abusive.

En ce qui concerne les boissons pour sportifs, plusieurs contiennent des **quantités trop élevées de sucres** ajoutés qui sont susceptibles d'occasionner des **maaises** lors de la pratique du sport. Si la durée de l'effort est inférieure à 60 minutes, leur utilisation n'est pas nécessaire et leur consommation serait à limiter au même titre que les autres boissons sucrées. Par contre au-delà de ce délai, celles contenant entre 4 et 8 g de glucides par 100 ml seraient toutes indiquées.

ET LE LAIT AU CHOCOLAT

Il est de plus en plus reconnu que le lait au chocolat serait bénéfique pour aider à la **récupération** suite à une activité physique. Il renferme à lui seul la **bonne proportion de glucides et de protéines pour refaire les réserves de glycogène et réparer les muscles, en plus d'aider à la réhydratation**. Il est d'ailleurs conseillé de prendre dans les 20 minutes qui suivent la pratique d'activité physique, une collation incluant une source de protéines et de glucides. De plus, les recherches cliniques en nutrition sportive ont démontré que cette boisson aurait le potentiel d'aider les personnes actives à perdre un peu de gras corporel, à augmenter leur gain musculaire, à favoriser le plein d'énergie et la réhydratation et à préparer le corps pour les performances à venir⁸. Le lait au chocolat, contrairement à la plupart des boissons contenant des sucres ajoutés, apporte également des éléments nutritifs à l'organisme. En plus, le lait aromatisé ne semblerait pas avoir d'effets indésirables sur le poids, ni augmenter l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants et adolescents.⁹ Ainsi, les enfants et adolescents qui boivent du lait aromatisé boivent globalement plus de lait et moins de boissons sucrées et ont donc une meilleure alimentation.

CONCLUSION

Certains facteurs peuvent expliquer la croissance de la popularité des boissons sucrées. Elles ont été popularisées par une industrie ayant pris tous les moyens pour y parvenir, les rendant **disponibles et abordables** pour tous. En effet, il coûte moins cher d'acheter deux litres de boisson gazeuse que de lait. Leurs supposées vertus santé sont également mises de l'avant, que ce soit de donner un regain d'énergie, une plus grande capacité de concentration ou de performance, un effet relaxant ou même permettre de devenir plus populaire ou attirant. Les campagnes publicitaires sont très importantes et on en fait donc la promotion partout, que ce soit dans les publicités télévisées ou dans les magazines, sur les affiches, panneaux publicitaires, calendriers et objets dérivés. Résultat, plusieurs adultes et enfants en abusent et voient leur santé se détériorer au fil des années, sans nécessairement considérer la contribution de ces dernières à la piètre qualité de leur alimentation. La **modération en termes de fréquence et de grosseur de portions** est donc de mise. Il serait logique de songer à opter pour des breuvages plus naturels et même revenir aux sources en se désaltérant avec un bon verre d'eau.

AMÉLIE CHAREST, DT.P., M.SC.

Chargée de cours à la Faculté de Médecine dentaire et professionnelle de recherche à l'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels de l'Université Laval.

RÉFÉRENCES

1. Garriguet D. Nutrition : résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Vue d'ensemble des habitudes alimentaires des Canadiens, 2004. Statistique Canada 2006 : catalogue no. 82-620-MIE-No.2.
2. Statistique Canada. Statistiques sur les aliments. 2010.
3. Brownell KD et al. The public health and economic benefits of taxing sugar-sweetened beverages. *NEJM*, 2009;361(16):1599-1605.
4. Parks EJ, Skokan LE et al. Dietary sugars stimulate fatty acid synthesis in adults. *J Nutr*. 2008 Jun;138(6):1039-46.
5. Saris WH. Sugars, energy metabolism, and body weight control. *Am J Clin Nutr*. 2003 Oct;78(4):850S-857S.
6. Basciano H, Federico L, Adeli K. Fructose, insulin resistance, and metabolic dyslipidemia. *Nutr Metab (Lond)*. 2005 Feb 21;2(1):5.
7. Miller A, Adeli K. Dietary fructose and the metabolic syndrome. *Curr Opin Gastroenterol*. 2008 Mar;24(2):204-209. Review.
8. Hartman JW et coll. Consumption of fat-free fluid milk after resistance exercise promotes greater lean mass accretion than does consumption of soy or carbohydrate in young, novice, male weightlifters. *Am J Clin Nutr* 2007;86:373-381.
9. Murphy M et coll. Drinking flavored or plain milk is positively associated with nutrient intake and is not associated with adverse effects on weight status in US children and adolescents. *Jam diet Assoc*, 2008; 108(4):631-39.

Stages internationaux – été 2012

Des étudiantes et étudiants de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval impliqués partout dans le monde

L'été 2012 permet à près de 35 étudiantes et étudiants de 3^e année de vivre une expérience professionnelle, humanitaire et interculturelle fort enrichissante. Dans le cadre de stages crédités en France, en Afrique (Sénégal et Burkina Faso) et au Guatemala, ces étudiantes et étudiants sont appelés à mettre en pratique les notions théoriques apprises en cours de formation.

Cet été, 21 étudiants se retrouvent en France pour une expérience dans des activités cliniques et d'enseignement au sein des universités de Brest, Bordeaux II, Montpellier, Paris V et Rennes I. Ce séjour leur permettra d'accumuler douze crédits de formation pour un séjour de douze semaines.

Les autres collègues, pour leur part, vivent un dépaysement total par un stage au sein de communautés en voie de développement. C'est ainsi qu'ils se retrouvent dans des villages du Guatemala, du Sénégal (dans la ville de Dakar principalement) et du Burkina Faso (Ouagadougou). Pour eux, la durée de leur séjour est de neuf semaines. Au total, leur stage leur permettra d'obtenir neuf crédits de formation.

Ces stages sont très formateurs, car ils permettent aux étudiants impliqués de vivre une expérience professionnelle hors du commun. De plus, ils sont appelés à côtoyer des gens dans leur milieu de vie, à vivre au rythme des communautés d'accueil, sans moyen technologique avancé mais doté d'une volonté de réussir! Ils en ressortent plus forts, heureux d'avoir pu mettre à contribution des plus démunis leurs connaissances et leurs expertises.

Ces stages sont rendus possibles grâce à la générosité et au soutien de la Faculté bien sûr, mais aussi de donateurs et de partenaires qui croient en leurs démarches. Si vous désirez soutenir les étudiants dans leurs projets pour l'été 2013, n'hésitez pas à communiquer avec la Faculté de médecine dentaire par courriel à l'adresse fmd@fmd.ulaval.ca ou encore par téléphone au 418-656-2247. Les marques de soutien en argent ou en matériel sont toujours appréciées.

Le dentiste, comme tout autre professionnel œuvrant dans le domaine de la santé, a l'obligation d'obtenir le consentement éclairé de son patient. Cette obligation a pour corollaire le devoir d'information, lequel est également désigné comme « l'obligation de divulgation ».¹

Les informations devant être divulguées par le dentiste doivent être simples, objectives et suffisantes, plus particulièrement au regard des éléments ci-après décrits :

1. Le diagnostic
2. Le traitement alternatif
3. L'ampleur du traitement
4. Les modalités du traitement
5. Les conséquences d'un refus de traitement
6. Le coût du traitement
7. L'étendue des complications pouvant survenir en cours de traitement et postérieurement à celui-ci.²

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence directe sur ce devoir d'information. Nous avons cru opportun de préparer un tableau synthèse exposant les principaux facteurs pouvant influencer l'obligation d'information du dentiste :

MODALITÉS	FACTEURS	EFFETS SUR L'OBLIGATION
CONTENU DE L'INFORMATION	Risques reliés au traitement : - Fréquence - Gravité	- Augmente - Augmente
TYPES DE SOIN	- Thérapeutiques (Soins requis)	- Obligation normale
	- Non-thérapeutiques (Soins novateurs, esthétiques, recherche)	- Augmente
CIRCONSTANCES *Chaque cas est particulier et doit être évalué selon ses particularités propres	- Urgence	- Diminue fortement, voire élimine
	- Non urgence	- Obligation normale
NIVEAU DE CONNAISSANCE ET DE COMPRÉHENSION DU PATIENT	- Patient médecin	- Diminue beaucoup
	- Patient éduqué	- Diminue un peu
	- Patient peu informé	- Normal, et nécessite un langage adapté, intelligible, simple et clair
	- Caractéristiques propres à chacun	- Individualisation de l'information
DEMANDES D'INFORMATION ÉMANANT DU PATIENT	- Questions	- Augmente, doit répondre dans la mesure du possible et du privilège thérapeutique
	- Aucune question	- N'exonère pas de l'obligation

Par M^e Audrey Gagnon, avocate pratiquant au cabinet Fasken Martineau, à Québec
augagnon@fasken.com

M^e Gagnon est spécialisée notamment en responsabilité professionnelle et civile

* **Avis** Cette chronique se veut un outil informatif. Son contenu ne doit pas être interprété comme étant une étude approfondie du sujet traité, ni comme un avis juridique.

¹ *Garceau c. André Lalonde et als.*, REJB 1998-06064 (C.Q.).

² L-H RICHARD, *La responsabilité professionnelle du dentiste*, Les Éditions Revue de droit de l'Université de Sherbrooke (1986) cité dans *Garceau* précité note 1.

DALARO ROCHETTE

DESIGN | GESTION | CONSTRUCTION



WWW.DALAROROCHETTE.COM

« ENFIN UN COURTIER
QUI COMPREND NOS
BESOINS ET QUI
S'ADAPTE À
NOTRE RÉALITÉ ! »



LA TARIFICATION SUR MESURE :
UNE INNOVATION DANS LE MONDE
DE L'IMMOBILIER !

- > À l'heure
- > À tarif fixe
- > À pourcentage (%)

Pour vendre ou acheter votre propriété,
contactez-nous !



RIVARD

COURTIER-CONSEIL
Agence immobilière

André Rivard, D.D.S.
Courtier immobilier agréé



www.andrerivard.com | C 418 998-0303 | T 418 657-7875



**URGENCE
ACTION DE
GRÂCE**



Dr Steve Smith
sera disponible pour la période
du 5 **octobre** au 8 **octobre 2012** inclus.

Avis aux dentistes intéressés à référer
leurs patients pour cette période seulement.

Tél. : 418 838-9188

Fax : 418 838-2449

**PROCHAINE
GARDE**

TEMPS DES FÊTES dates à confirmer dans le bulletin de novembre

**MESSAGE À TOUS
MES COLLÈGUES**

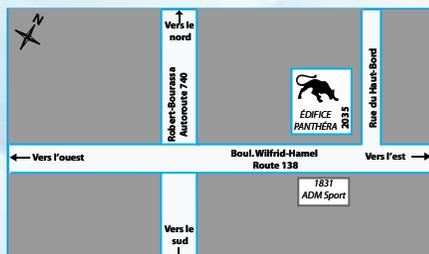
Plus que jamais je poursuis ma
pratique à temps plein pour le
traitement du ronflement et de
l'apnée du sommeil. Je suis
localisé dans des nouveaux
locaux depuis juin dernier.



Dr Jacques Houde
Bacc. Sc., D.M.D.

Veillez prendre note de ma nouvelle adresse:

2035, du Haut-Bord Local 220
(Coin boul. Wilfrid-Hamel, face à ADM sport)
Dans l'édifice PANTHÉRA



Pour rendez-vous:

Tél: Nous conservons le 418 266-6676

Courriel: admin@cliniquedusommeilnorm.com

Site: www.cliniquedusommeilnorm.com

**Vous êtes
professionnel.**

**▣ Nous sommes
vos techniciens.**

Le laboratoire dentaire Morisset vous fait
économiser temps, argent et énergie
en fournissant une expertise et des produits
d'une qualité et d'une finesse digne de l'art.

Nous avons les techniciens qualifiés que
vous recherchez! Nous assurons le service
conseil d'une entreprise bien établie.



Morisset
LABORATOIRE DENTAIRE

Maître de son art depuis 1939.

Tél. : 418 529-9219
S-F: 1 800 463-7208
Télec. : 418 529-4351
info@labmorisset.com
www.labmorisset.com



Julie Préfontaine
Pht, B.Sc., MOPPO

Louis Lachance
Pht, D.O.

Clinique de la mâchoire de Québec

Traitements spécifiques des dysfonctions de l'ATM

À votre service, une équipe de professionnels dynamiques

Physiothérapie générale et sportive | Rééducation périnéale et pelvienne
Rééducation posturale globale | Ostéopathie | Kinésiologie
Soins cicatriciels | Soins à domicile | Service d'orthèse



Polyclinique
**Physiothérapie
St-Sacrement**
Spécialisée de la tête aux pieds

1000, chemin Sainte-Foy, bureau 404, Québec
418-683-6715 • www.monphysio.net

MAILHOT ROULEAU

COMPTABLES AGRÉÉS

société en nom collectif

Pierre Mailhot, c.a. Associé
Nathaly Chabot, c.a. Associée

poste 104
poste 205

305, rue de l'église
Saint-Romuald (Québec)
G6W 3H7

Téléphone: 418 839-8293
Télocopieur: 418 839-7156
courriel: pmailhot@mrca.qc.ca
courriel: nchabot@mrca.qc.ca



418 564-4428

Services professionnels
en toute confidentialité

- Démarchage
- Achat et vente
- Rapport d'évaluation
- « Coaching » réorganisationnel
- Lecture de documents
- Accompagnement dans les prises de décisions

CONSULTANT DENTAIRE

Gestion J.A.C.K. 2000 inc.
226, de la Chaudière, Lévis (Québec) G7A 2S5
jacques.chenevert@videotron.ca



*Un sourire
pour la vie*

Services offerts :

Prothèses

- Amovibles complètes et partielles
- Avec attachements de précision
- Cosmétiques : facettes et incrustations
- Fixes
 - conventionnelles
 - titane
 - toute céramique
- CAD/CAM
- Implanto-portées
 - conventionnelles
 - CAD/CAM
 - Titane machinée
 - Zircon
- Squelettiques Vitallium 2000

Autres services :

- Soudures au laser
- Réception de vos photos numériques
- Support technique téléphonique 1 800 463-5764

GD Le groupe
Dentachrome

www.dentachrome.ca

Dentachrome Québec 418 626-8888 1 800 463-5764
Dentachrome Nordelec 514 343-4342 1 888 463-5764
Dentachrome Victoria 514 735-5156 1 800 450-5156

Le calendrier scientifique 2012-2013

SEPTEMBRE

Conférence SDQ

Judi 27 septembre 2012
17h30 à 21h00

Chirurgie buccale et maxillo-faciale contemporaine.
Chirurgiens de l'Enfant-Jésus

BAIE DE BEAUPORT
1, boul. Henri-Bourassa

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155 \$
Auxiliaires : 80 \$

CONFIRMATION DE VOTRE PRÉSENCE OU NON SUR LE FORMULAIRE DE COTISATION

OCTOBRE

Conférence ODQ

Vendredi 12 octobre 2012
8h30 à 16h00

L'orthodontie pour les patients de tous les âges.
D^r Jean-Marc Retrouvey ou
D^r Donald Taylor

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155 \$
Auxiliaires : 80 \$

NOVEMBRE

Conférence SDQ

Judi 1^{er} novembre 2012
18h30 à 21h00

La santé par le plaisir de bien manger : la médecine préventive au quotidien.
Richard Béliveau, docteur en biochimie

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155 \$
Auxiliaires : 80 \$

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVEC FORMULAIRE

Conférence SDQ

Vendredi 23 novembre 2012
8h30 à 16h00

Lésions dentaires et osseuses: bien les comprendre pour mieux les gérer.
Une approche clinique, radiologique et chirurgicale.
Docteurs Sylvie-Louise Avon,
Manon Paquet et François Wilson

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155,00 \$
Auxiliaires : 80,00 \$

CONFÉRENCE HORS-SÉRIE

Samedi 24 novembre 2012
8h30 à 16h00

RCR

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Dentistes membres et auxiliaires : 115 \$ par personne (dîner inclus)

Dentistes non membres et auxiliaires : 185 \$ par personne (dîner inclus)

FÉVRIER

Conférence ACDQ

Vendredi 8 février 2013
8h30 à 16h00

Une gestion efficace des
ressources humaines.
Mesdames Linda Mastrovito
et Karine Sirois

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes
membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155 \$

Les auxiliaires ne sont pas
admis pour cette conférence

CONFÉRENCE HORS-SÉRIE

Samedi 9 février 2013
8h30 à 16h00

RCR

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Dentistes membres et
auxiliaires : 115 \$ par
personne (dîner inclus)

Dentistes non membres et
auxiliaires : 185 \$ par
personne (dîner inclus)

MARS

Conférence SDQ

Jedi 21 mars 2013
17h30 à 21h00

Piloter ses émotions : ou l'art de
reprendre du pouvoir sur sa vie.
Dr Serge Marquis

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes
membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155 \$
Auxiliaires : 80 \$

AVRIL

Conférence ODQ

Vendredi 19 avril 2013
8h30 à 16h00

Les désordres mandibulaires
dans la pratique quotidienne.
Dr Jean-Patrick Arcache

Hôtel Plaza
3031, boul. Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes
membres de la SDQ
Dentistes non membres : 155 \$
Auxiliaires : 80 \$

SVP

Confirmez à l'avance votre présence afin de
faciliter l'organisation des activités et nous
aider à maintenir les faibles coûts.

Confirmez votre présence à la première
conférence du 27 septembre en complétant
le coupon de la feuille de cotisation jointe à
ce bulletin.

dépenses et déductibilité
avantages
inconvenients
société par actions
patrimoine
RRI
amortissement
revenus d'entreprise
règlement sur l'exercice de la profession en société
PLACEMENTS
fractionnement de revenu
rémunération
dividende
accumulation
salaire
optimisation fiscale
ÉPARGNE

incorporation

La Financière des professionnels,
votre partenaire dans la constitution
de votre société par actions.



Actionnaire de la Financière
des professionnels depuis 1981

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille ainsi qu'un courtier en épargne collective inscrits auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui gère et distribue les fonds de sa famille de Fonds, et qui offre des services-conseils en fonds d'investissement et en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) qui offre des services de gestion de portefeuille. Des services de planification financière sont offerts par l'intermédiaire de Financière des professionnels inc.

Grandir
en confiance

S'incorporer

pour sécuriser votre avenir
et vivre pleinement le présent

Une démarche en 9 points
pour la constitution d'une société par actions.
Consultez un conseiller dès aujourd'hui!

Financière des
professionnels

Gestion privée
Fonds d'investissement
Planification financière

www.fprofessionnels.com

Montréal 1 800 361-3794

Québec 1 888 705-1112

Sherbrooke 1 866 564-0909

Pourquoi mettre en place *une fiducie familiale?*

La fiducie familiale est un outil permettant de fractionner des revenus de placement entre les mains des bénéficiaires. Ces bénéficiaires sont généralement les enfants ou les petits-enfants de la personne qui la met en place.

La fiducie familiale permet de réduire l'impôt exigible sur les revenus de placement en transférant ces revenus aux bénéficiaires désignés. Ce revenu de placement peut être utilisé pour payer des dépenses qui profitent directement aux bénéficiaires (frais de scolarité, camps de vacances, etc.). Selon la situation financière de l'enfant, celui-ci aura habituellement peu d'impôt à payer sur les revenus de placement transférés de la fiducie, voire même aucun. Au contraire, si les revenus avaient été gagnés par le parent, selon son taux d'imposition, l'impôt à payer sur ces revenus aurait sans doute été beaucoup plus considérable.

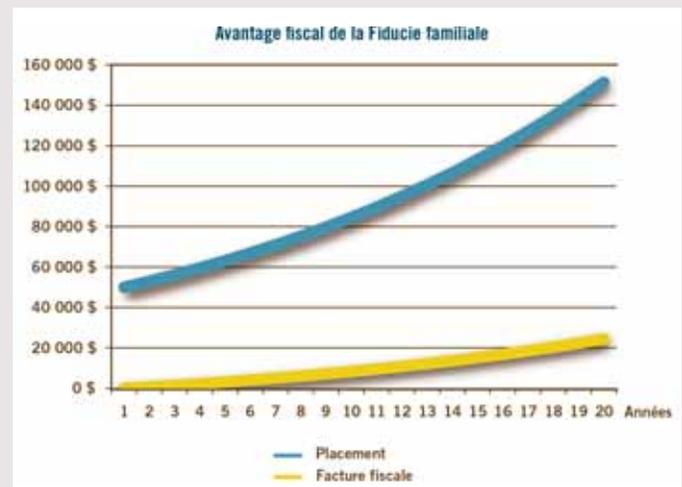
Une fiducie comporte trois acteurs : le constituant, le fiduciaire, et le ou les bénéficiaires. Le fiduciaire est le parent ou le grand-parent qui possède la somme d'argent et qui désire la transférer dans la fiducie. C'est également la personne qui prendra les décisions concernant le choix des différents types de placements dans lesquels la fiducie investira et la façon de répartir les sommes entre les bénéficiaires. Le constituant est celui qui, du point de vue juridique, crée la fiducie par le don d'un actif non générateur de revenus, par exemple, une pièce d'argent. Ce constituant doit cependant avoir des liens affectifs avec les bénéficiaires. Quant aux bénéficiaires, ce sont ceux avec qui il est intéressant de fractionner le revenu de placement.

Afin de mettre en place cette fiducie, le parent ou le grand-parent doit transférer la somme d'argent détenue personnellement sous forme d'un prêt à ladite fiducie. Il existe effectivement plusieurs dispositions dans la Loi de l'impôt sur le revenu empêchant un particulier de transférer des revenus de placement entre les mains de son conjoint ou d'enfants mineurs avec qui il a un lien de dépendance. En effectuant le transfert sous la forme d'un prêt au taux prescrit, plutôt qu'en tant que don ou prêt à un taux inférieur au taux prescrit, l'application des dispositions de la Loi est évitée.

N'oublions pas que, puisque la somme a été transférée sous forme de prêt, il est possible au fiduciaire de demander le remboursement dudit prêt à tout moment, et ainsi de récupérer la somme provenant de la fiducie.

L'avantage de mettre en place une fiducie familiale n'a jamais été aussi intéressant qu'en ce moment. Pourquoi? On doit dire, en premier lieu, que le taux d'intérêt minimum sur les emprunts fixé par le gouvernement est historiquement au plus bas, soit 1 %. La somme d'argent prêtée à la fiducie à ce taux permettra d'annuler toute possibilité de réattribution du revenu à l'auteur du transfert.

Voici un exemple démontrant l'avantage fiscal de la fiducie familiale :



Après 20 ans, un placement de 100 000 \$ avec un rendement de gains en capital hypothétique de 6 % vaudrait 302 560 \$. Si vous avez un taux d'imposition marginal de 48,22 %, votre facture fiscale serait de 48 837 \$. Dans cet exemple, c'est ce montant qui pourrait être économisé en impôt. La facture d'impôt aurait pu être encore plus élevée si les rendements provenaient d'intérêts. Donc, plus la somme investie sera élevée, plus les rendements seront performants et plus la durée des placements sera longue, plus vous réaliserez des économies d'impôts.

Afin de mettre en place cette fiducie, un acte de fiducie ainsi qu'un contrat de prêt devront être rédigés. La Financière des professionnels possède tous les outils et toutes les ressources nécessaires pour vous accompagner dans la mise sur pied de votre fiducie familiale. Si vous désirez participer à l'avenir de vos enfants ou petits-enfants, tout en profitant d'une réduction fiscale importante, la fiducie familiale répond parfaitement à vos besoins. Parlez-en à votre conseiller.

MATHIEU HUOT

M. Fisc., Pl. Fin.

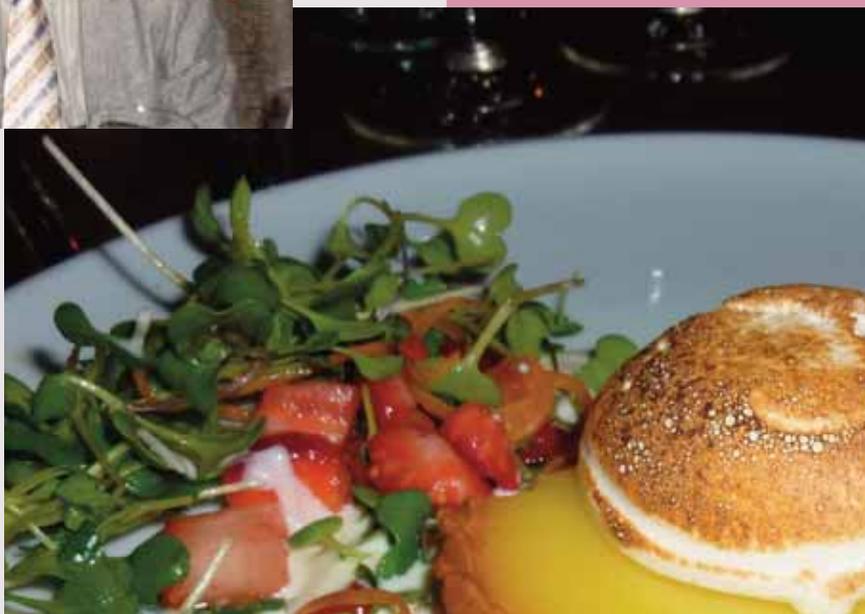
Fiscaliste et planificateur financier
Financière des professionnels

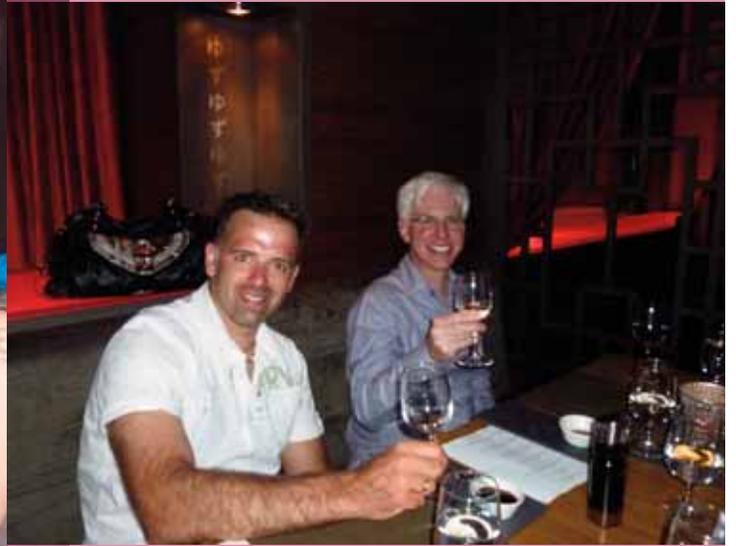
L'album photos

Le souper de clôture
de l'année 2012 au
Yuzu Resto + Club
le 1^{er} juin dernier.



D^{re} Karine Joubert
remet le cadeau
à notre Président, le
D^r Serge-Alexandre
Bellavance, pour le
remercier de son
excellent travail tout
au long de l'année !

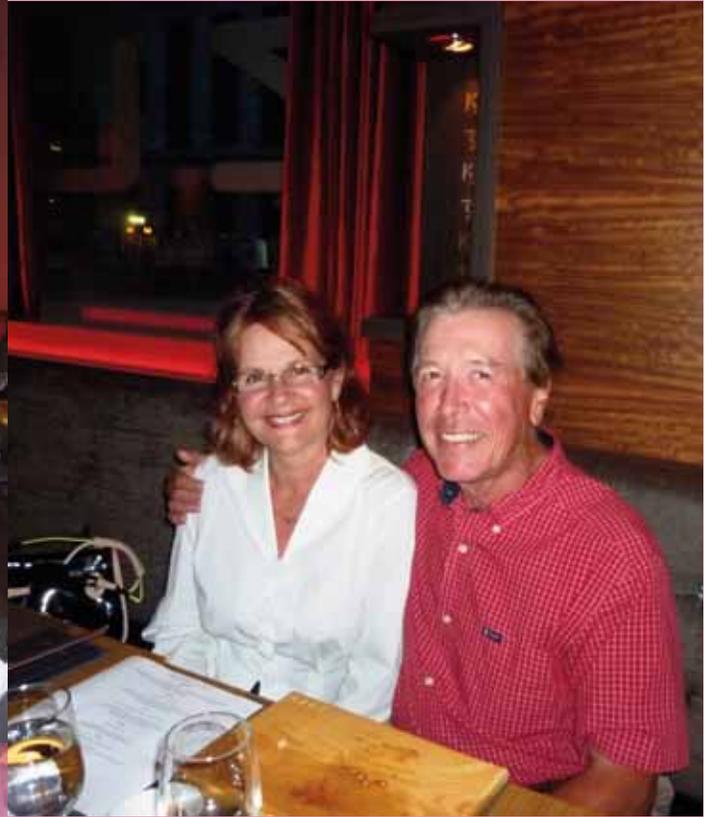




L'album photos

suite







*Notre activité de
formation continue
tenue du 8 au 10
juin dernier au
Fairmont Manoir
Richelieu*



*Les conférencières,
les docteurs Renée
Gendron et Anne-
Marie Barussand.*

l'articulé

août 2012

